

Francia – Forschungen zur westeuropäischen

Geschichte Bd. 36

2009

Michel Kerautret, Un crime et une faute de Napoléon?

Réflexions sur l'affaire Palm

DOI: 10.11588/fr.2009.0.44969

Copyright

Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Stiftung Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland (DGIA), zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

MICHEL KERAUTRET

UN CRIME ET UNE FAUTE DE NAPOLÉON?

Réflexions sur l'affaire Palm

On ne se souvient plus guère aujourd'hui de Jean Philippe Palm, ce libraire éditeur de Nuremberg fusillé en 1806 sur l'ordre de Napoléon. Pourtant, le fameux ouvrage autobiographique et programmatique d'Adolf Hitler, »Mein Kampf«, composé dans les années 1920, s'ouvrira sur une allusion à Palm, exécuté précisément à Braunau, cette petite ville frontalière où lui-même avait vu le jour par hasard en 1889. »Mes parents habitaient alors«, relate-t-il, »dans cette petite ville des bords de l'Inn, dorée par les rayons du martyr allemand«¹. Cette allusion au »martyr allemand« était alors parfaitement comprise de tous ses lecteurs, mais il est probable qu'elle ne le serait plus aujourd'hui.

Hitler faisait référence à un événement tragique survenu le 26 août 1806 à Braunau: l'exécution, par un peloton de la Grande Armée, sur l'ordre exprès de l'empereur, d'un libraire convaincu d'avoir diffusé un pamphlet anti-français, intitulé »L'Allemagne dans son profond abaissement« (Deutschland in seiner tiefen Erniedrigung)². Cet événement n'est plus que rarement mentionné aujourd'hui, et tout au plus cité en passant, dans les livres d'histoire³. Mais il avait eu un certain retentissement à l'époque, et plus encore dans la suite du XIX^e siècle, après la chute de Napoléon. Le mouvement national allemand prétendit faire en effet de Palm, rétrospectivement et non sans exagération, l'un des premiers combattants de sa cause. Quant à l'historiographie anti-napoléonienne, notamment dans la France de la Restauration ou du Second Empire, elle ne se fit pas faute d'exploiter avec insistance cet épisode dramatique, afin d'y trouver un élément à charge supplémentaire pour dresser l'acte d'accusation du tyran sanguinaire.

Puisque nous touchons désormais, semble-t-il, réconciliation franco-allemande et distance chronologique aidant, au rivage de la sérénité, il n'est peut-être pas inintéressant de réexaminer cet événement sans passion. Et notamment d'essayer de répondre à ces deux questions: l'exécution de Palm a-t-elle été un crime? A-t-elle constitué une faute politique?

Rappel des faits

Le 5 août 1806, Napoléon écrivit la lettre suivante au maréchal Berthier, commandant des troupes françaises d'Allemagne, en résidence au palais Birkenfeld à Munich:

Mon cousin, j'imagine que vous avez fait arrêter les libraires d'Augsbourg et de Nuremberg. Mon intention est qu'ils soient traduits devant une commission militaire et fusillés

- 1 »In diesem von den Strahlen deutschen Märtyrertums vergoldeten Innstädtchen, bayerisch dem Blute, österreichisch dem Staate nach, wohnten am Ende der achtziger Jahre des vergangenen Jahrhunderts meine Eltern«. Adolf HITLER, *Mein Kampf*, Munich 1939, p. 2.
- 2 Et non »tiefsten Erniedrigung« comme on le lit souvent.
- 3 Par exemple, Thierry LENTZ, *Nouvelle histoire du Premier Empire. Napoléon et la conquête de l'Europe (1804–1810)*, Paris 2002, p. 246.

dans les vingt-quatre heures. Ce n'est pas un crime ordinaire que de répandre des libelles dans les lieux où se trouvent les armées françaises pour exciter les habitants contre elles: c'est un crime de haute trahison. La sentence portera que, partout où il y a une armée, le devoir du chef étant de veiller à sa sûreté, les individus tel et tel, convaincus d'avoir tenté de soulever les habitants de la Souabe contre l'armée française, sont condamnés à mort. C'est dans ce sens que sera rédigée la sentence. Vous mettrez les coupables au milieu d'une division, et vous nommerez sept colonels pour les juger⁴.

Berthier s'empresse de prendre les mesures que lui ordonne l'empereur. Dès le 12 août, il écrit à son tour au maréchal Soult, qui commande le 4^e corps de la Grande Armée depuis le palais de Freudenhain, près de Passau. Ses instructions reproduisent les ordres de Napoléon, et les précisent:

L'empereur ordonne que ces coupables soient livrés à une commission militaire et jugés par elle. Cette commission sera composée de sept colonels; elle tiendra ses séances au milieu d'une des divisions de l'armée, et j'ai désigné à cet effet la place de Braunau. Vous nommerez trois colonels de votre corps d'armée, et un adjudant-commandant pour faire les fonctions de rapporteur. J'ordonne à Messieurs les maréchaux Bernadotte, Mortier, Ney et Davout de nommer chacun un colonel de leur corps d'armée pour faire partie de la commission militaire; ils se rendront en poste à Braunau. [...] Avant que les colonels des autres corps d'armée soient arrivés, les trois colonels de votre corps doivent commencer l'instruction⁵.

Puis la chaîne de commandement continue de fonctionner. Soult applique les ordres de Berthier, et charge le général Saint-Hilaire, gouverneur de la place de Braunau, de prendre les mesures d'application nécessaires. Au bout de la chaîne, c'est bien la volonté de Napoléon qui sera exactement appliquée, jusque dans le détail. Si crime il y a, il en est bien responsable, puisqu'il ordonne clairement de procéder à une exécution, et cela dans des délais tels qu'aucun sursis ni aucun appel ne sont possibles.

Mais comment expliquer cet ordre particulièrement radical de Napoléon? De quoi s'agit-il en réalité? Pour commencer, il n'est peut-être pas inutile de rappeler le contexte.

Le contexte

En principe, on se trouve alors en paix. La guerre continentale a cessé depuis le traité signé à Presbourg entre la France et l'Autriche à la fin de décembre 1805. Certes, la Russie ne l'a pas signé, mais elle s'est « retirée dans ses déserts », et selon toute apparence elle y restera assez longtemps. Le cas de la Prusse est plus compliqué: elle avait failli rejoindre la coalition au mois de décembre 1805, et n'en avait été dissuadée que par la nouvelle d'Austerlitz. Puis le ministre Haugwitz avait signé un traité d'alliance avec Napoléon à Vienne, mais le roi Frédéric-Guillaume III l'avait désavoué, de sorte qu'une certaine tension se produisit en janvier et février 1806. Cependant, tout s'est apaisé avec la signature d'un nouveau traité d'alliance à Paris, le 15 février⁶.

4 Lettre publiée pour la première fois dans: Revue rétrospective, seconde série, tome 1, Paris 1835, p. 156. Minute, Archives nationales, AF IV 870, août 1806, n° 28.

5 Lettre reproduite par Mathieu DUMAS, Précis des événements militaires ou Essais historiques sur les campagnes de 1799 à 1814, tome 15, Paris 1824, p. 399.

6 Texte du traité dans Michel KERAUTRET, Les grands traités de l'Empire (1804–1810), Paris 2004, p. 168–171.

Rien ne s'opposait donc plus, semble-t-il, au retour de la Grande Armée en France, et tout était d'ailleurs programmé pour cela. L'Autriche avait été entièrement évacuée selon le calendrier stipulé à Presbourg, et Napoléon n'y conservait plus au début de mars 1806 que la place de Braunau, à la frontière de l'Inn, qui devait être restituée en avril, conformément à l'article 22 du traité⁷.

Néanmoins à l'exception de la Garde impériale rentrée aussitôt à Paris, l'armée française se trouvait encore stationnée en Allemagne du sud, sur le territoire des États alliés, Bavière, Bade et Wurtemberg notamment. Napoléon avait décidé en effet de différer le retour de l'armée jusqu'au printemps, pour des raisons d'organisation, mais aussi pour des motifs économiques: tant qu'elle se trouvait en Allemagne, l'armée vivait aux dépens du pays. Or, la France avait connu une mini-crise financière en décembre 1805, suite à l'intrigue des Négociants réunis, et la situation ne fut pas rétablie aussitôt. Par ailleurs, Napoléon avait conscience d'avoir procuré à ses alliés allemands, par le traité de Presbourg, d'extraordinaires avantages, titre royal pour deux d'entre eux, agrandissements territoriaux, plénitude de la souveraineté intérieure⁸. Ces avantages ayant été obtenus au prix du sang et de l'argent français, l'empereur considérait que les bénéficiaires pouvaient bien subvenir quelques mois aux besoins de son armée.

Du reste, Napoléon avait demandé solennellement à ses soldats, dans une proclamation du 27 décembre, de se montrer *le modèle de toutes les armées* et de se comporter en Allemagne *comme des enfants au milieu de leur famille*⁹. Et les maréchaux eurent l'ordre de maintenir une stricte discipline. De toute façon, tout aurait bientôt pris fin si un événement imprévu n'était survenu au début de mars, lorsque le général français chargé de prendre possession des Bouches de Cattaro (Kotor), en application de l'article 2 du traité de Presbourg qui cédaient toute la Dalmatie autrichienne à la France, eut la surprise d'y trouver les Russes: le général autrichien avait cédé la place à l'amiral Siniavine, venu de Corfou. Qu'il l'ait fait contraint et forcé comme il le prétendit, ou par trahison délibérée, importait peu. Apprenant la nouvelle le 24 mars, Napoléon tint aussitôt l'Autriche pour responsable, et en tira deux conséquences: d'une part, il décida de conserver Braunau en compensation de Cattaro; d'autre part, il se mit en garde contre une reprise de la guerre avec l'Autriche – ce qui entraîna la prolongation du séjour des troupes françaises en Allemagne du sud. Ces deux faits allaient se révéler très lourds de conséquences pour un obscur libraire de Nuremberg.

La prolongation de l'occupation militaire française, forcément pesante comme toutes les occupations, fut très mal ressentie par la population de l'Allemagne du sud, en particulier dans les villages. Les maréchaux veillaient certes scrupuleusement à la discipline, comme Montgelas lui-même leur en rend témoignage dans ses Mémoires¹⁰. Mais ils ne pouvaient tout empêcher. A mesure que l'occupation se prolonge, certains soldats désœuvrés se conduisent mal, les habitants se montrent moins hospitaliers, des incidents éclatent, le mécontentement s'accroît dans l'armée. Il y eut des vols, des viols. Dans l'espoir de rétablir la discipline, plusieurs soldats furent condamnés, dont certains à la peine de mort. Du côté bavarois, on voyait néanmoins le pays mis au pillage, et on en venait à regretter le temps où les Français étaient venus en ennemis, en 1796 et en 1800. *La Bavière est aux abois*, écrit le maréchal Berthier le 17 mai. Et le 30 mai, Mme de Montgelas ose même écrire à Talleyrand: *A-t-on jamais vu, depuis que le monde existe, des alliés*

7 Ibid., p. 138.

8 Pour le texte du traité de Presbourg KERAUTRET, Grands traités (voir note 6), p. 131–140.

9 Correspondance de l'empereur Napoléon 1^{er} publiée par ordre de l'empereur Napoléon III, 32 volumes, Paris 1858–1870, ici tome 11, n° 9623.

10 [Maximilian Graf MONTGELAS], *Denkwürdigkeiten des bayerischen Staatsministers Maximilian Grafen von Montgelas*, Stuttgart 1887, p. 128.

*goulus comme vous autres, qui font un séjour à perte de vue sans faire mine de payer*¹¹? Ce thème sera l'un de ceux que la brochure incriminée exploitera le plus vivement.

Dans ce climat délétère, certains prédisaient le pire, des «vêpres siciliennes» ou une «nouvelle Vendée», d'autant plus que 30 000 prisonniers autrichiens étaient restés en Souabe. En tout cas, une partie de la population était amère, et prête à accueillir favorablement les imprécations de publicistes hostiles à Napoléon.

Pour les généraux français confrontés à cette situation, il était tentant de suspecter un complot et d'incriminer des intrigues anglo-autrichiennes. Après tout, on avait découvert deux ans plus tôt l'existence d'un vaste réseau anglais, dirigé depuis Munich par Drake, et qui avait des relais dans tous les États du sud. Les principaux diplomates-espions anglais avaient certes été démasqués et expulsés, mais beaucoup de ceux qui les avaient servis demeuraient sans doute prêts dans l'ombre, prêts à entretenir l'agitation anti-française.

Quant à l'influence autrichienne, elle était partout présente. Il est difficile d'imaginer, avec le recul, à quelle accélération de l'histoire étaient confrontés les Allemands de cette époque. Nous avons, quant à nous, bien de la peine, à nous adapter à la mondialisation et à l'élargissement de l'Europe. Mais essayons de nous mettre à la place des contemporains de Palm, confrontés, en trois ans seulement, au Recès de 1803 puis au traité de Presbourg. Certains habitants de la Souabe avaient été pendant des siècles les sujets de l'Autriche. Quant aux principautés ecclésiastiques et aux villes libres, elles avaient pris l'habitude de chercher leur salut du côté de l'empereur de Vienne qui les défendait contre les convoitises de voisins plus puissants. Tout cet édifice se trouvant soudain jeté à bas, on ne peut reprocher à certains d'avoir regretté ces changements, ou à d'autres d'avoir eu de la peine à s'y adapter. Cela devait être particulièrement difficile pour les bourgeois des villes libres d'Augsbourg et de Nuremberg, qui avaient préservé leur indépendance trois ans plus tôt, lors du Recès, et se voyaient à présent rattachés à la Bavière. Ce n'est certainement pas un hasard si le «complot des libraires» découvert en juillet 1806 concerne principalement ces deux villes.

En tout cas, il y avait dans la bourgeoisie de plusieurs villes, dans certains milieux catholiques, ainsi que parmi les chevaliers d'empire médiatisés, un vivier de nostalgiques et d'opposants aux nouveautés, sur lesquels l'Autriche pouvait espérer s'appuyer au cas où elle serait en mesure de reprendre la guerre contre la France. À Munich même, une partie de l'aristocratie inclinait, semble-t-il, pour l'Autriche¹².

Il n'est donc pas étonnant que Stadion, le nouveau ministre des affaires étrangères autrichien, ait misé sur l'opinion allemande. Mais il ne se contenta pas d'attendre que les mécontentements divers aient accompli d'eux-mêmes tous leurs effets, et de se délecter des rapports de son représentant Steigentesch, arrivé à Munich en juin 1806, qui lui dépeignait non sans exagération le ressentiment général contre la France¹³. Le cabinet autrichien entreprit de jeter de l'huile sur le feu et de nourrir partout l'agitation. Cela passait par des provocations diverses, mais aussi par des articles dans la presse, que le fameux Meyer, par ailleurs agent de renseignement de Stadion, s'entendait à influencer¹⁴.

Les autorités françaises n'ignorèrent pas longtemps ces manœuvres. Le maréchal Soult entretenait lui-même un actif réseau d'espionnage en Autriche, dirigé depuis Vienne par un officier-diplomate, Mériage¹⁵. Les maréchaux Bernadotte, Davout, Lefebvre, placés à la tête des

11 Cité par Marcel DUNAN, *Napoléon et l'Allemagne. Le système continental et les débuts du royaume de Bavière (1806–1810)*, Paris 2^e 1943, p. 43.

12 *Ibid.*, p. 39.

13 *Ibid.*, p. 41.

14 *Ibid.*, p. 40.

15 Nicole GOTTERI, *L'espionnage français à Vienne en 1805–1806*, dans: *Revue Napoléon* 25 (2006), p. 25–31.

autres corps d'armée, en Allemagne centrale, avaient leurs propres agents, de même que leurs subordonnés, tels les généraux Frère et Werlé à Nuremberg, ou le général René à Augsbourg, etc. Enfin, l'ambassadeur français à Munich, Otto, était directement informé par Montgelas de ce qui parvenait à la police bavaroise. Tout cela était dûment transmis à Napoléon, qui acquit ainsi la conviction qu'un vaste plan de déstabilisation était à l'œuvre, sous la direction de Vienne, et qu'en cas de reprise de la guerre, une révolte générale serait organisée sur les arrières de l'armée¹⁶. Le refus (ou l'incapacité) de l'Autriche à terminer l'affaire de Cattaro pendant le printemps et l'été de 1806 semblaient confirmer ce scénario.

Et un élément de tension supplémentaire s'y ajoute à la mi-juillet, après la création de la Confédération du Rhin: l'empereur François est alors sommé par la France et ses alliés de déposer la couronne d'empereur germanique, et il s'y résignera le 6 août. Mais dans l'intervalle, on aura pu craindre un dernier sursaut.

C'est dans ce contexte que Napoléon apprend fin juillet l'arrestation de plusieurs personnes convaincues d'avoir participé à la diffusion d'écrits subversifs d'origine autrichienne. Le 23 juillet, l'ambassadeur Otto écrivait en effet au ministre Talleyrand:

Les renseignements que j'ai reçus depuis quelques jours me confirment dans l'opinion qu'il existe en Bavière, en Souabe et au Tyrol, une sorte de fermentation excitée par des émissaires étrangers. On continue à faire distribuer des pamphlets dirigés contre la France et contre le gouvernement bavarois, mais malgré la vigilance de S. A. S. le ministre de la Guerre et de nos généraux, aucun de ces émissaires n'a encore été arrêté. J'ai lieu de supposer qu'il existe dans ce pays une faction assez nombreuse, qui médite un soulèvement dans le cas où une nouvelle guerre ou des circonstances éventuelles lui promettaient quelques succès. À mesure que l'ancien édifice de la constitution allemande s'écroule, on cherche à en démontrer la beauté et à faire admirer l'ordonnance de toutes ses parties; on parle avec un profond regret de la protection que la Maison d'Autriche accordait à tous les membres du corps germanique, de la liberté dont jouissaient les Etats les plus faibles à côté de leurs puissants voisins, de la justice qu'ils obtenaient soit à Wetzlar soit à Vienne, enfin on tâche par tous les moyens de persuasion, et par une éloquence ampoulée, de ranimer l'esprit national et de lui donner une forte impulsion contre nous¹⁷.

Or, telle était bien aussi l'inspiration de la brochure éditée par Palm, qui représentait »ein Musterbeispiel konservativer antinapoleonischen Publizistik«, pour le dire avec les mots d'une historienne d'aujourd'hui, et s'inscrivit donc parfaitement dans le schéma d'interprétation préexistant à sa découverte¹⁸. Puis le 29 juillet, tandis que la rumeur faisait état de mouvements de troupes autrichiennes du côté de Wells et de Salzburg, Otto écrit soudain à l'empereur: *La police bavaroise est parvenue à découvrir le libraire qui distribuait les libelles contre S. M. l'empereur et contre le roi de Bavière. Il est évident aujourd'hui que ces écrits sont rédigés et imprimés en Autriche. [Le maréchal Berthier] a donné l'ordre de faire arrêter le libraire Stein immédiatement après l'occupation de Nuremberg¹⁹.*

Cette information parvint à Napoléon au début du mois d'août, et il n'est pas surprenant qu'il y ait trouvé la confirmation de ce que lui annonçaient tous les rapports antérieurs quant aux

16 *Je pense plus que jamais que nous devons nous méfier de la cour de Vienne*, écrit Berthier à Soult le 24 mai. *C'est dans ce sens que j'écris à l'Empereur*. DUMAS, Précis (voir note 5), p. 384.

17 Archives du Ministère des Affaires Étrangères (Paris), Correspondance politique Bavière, tome 182, folio 269.

18 Elisabeth FEHRENBACH, *Traditionale Gesellschaft und revolutionäres Recht*, Göttingen 1974, p. 70. Cf. aussi *ibid.*, p. 180.

19 Archives du Ministère des Affaires Étrangères (Paris), Correspondance politique Bavière, tome 182, folio 276.

intrigues autrichiennes – c'est du reste à Gentz, publiciste engagé au service de Vienne, que l'on attribue d'abord la paternité du pamphlet diffusé par Palm. La lettre à Berthier du 5 août en est la conséquence immédiate. Certes, il aurait fallu prendre le temps de s'assurer de la vérité des faits, ainsi que des intentions des accusés. Comme dans le cas du duc d'Enghien deux ans plus tôt, on réagit de façon précipitée, sans procéder à des vérifications suffisantes²⁰. Ni Napoléon ni ses informateurs n'ont lu le texte de la brochure incriminée, qui est assimilée à d'autres écrits circulant en même temps, dont certains très injurieux pour l'empereur et sa famille, étaient directement traduits des libelles anglais. On ne s'enquiert pas non plus de la personnalité des accusés ni de leurs motivations. Napoléon fut en quelque sorte aveuglé par une évidence trop parfaite, et le libraire Palm en fut la victime.

Palm et sa brochure

Qui est donc Jean Philippe Palm? Ce personnage assez obscur, »héros involontaire«, n'aurait jamais dû entrer pour son malheur dans la »grande« histoire²¹. Âgé de 40 ans à peine, il était né en décembre 1766 dans la bourgade wurtembergeoise de Schorndorf, non loin de Stuttgart. Issu d'une famille de la petite bourgeoisie protestante, il choisit de devenir libraire, fait son apprentissage auprès d'un oncle, libraire éditeur ayant pignon sur rue à Erlangen, en Franconie. Puis il épouse une demoiselle Stein, fille d'un libraire de la ville voisine de Nuremberg, et accède ainsi, en 1800, à la direction de la »librairie Stein«. Par la suite, il sera lui-même souvent appelé »Stein« au lieu de »Palm«, et c'est sous ce nom qu'il est mentionné dans la lettre de Napoléon à Berthier.

En 1806, Jean Philippe Palm, ou Stein, est donc bourgeois de la prestigieuse ville d'empire de Nuremberg, jouit d'une honnête aisance, mène une vie familiale tranquille avec son épouse et ses trois jeunes enfants. Son activité de libraire ne se limite pas à la vente de livres édités par d'autres. Il est aussi éditeur – à une échelle modeste –, comme la plupart de ses confrères. Sa profession le conduit à voyager fréquemment pour ses affaires, à Munich, à Salzbourg, à Erlangen, ainsi qu'aux foires de Leipzig. Il entretient ainsi de nombreuses relations dans le secteur de l'imprimerie et de la librairie. Ce réseau repose avant tout sur la confiance, ce qui conduit les libraires à s'envoyer mutuellement des ouvrages sans commande ni facture préalable, et parfois même pour des tiers, sans que l'on ouvre même les paquets en transit. Palm en tirera argument lors de son procès pour prétendre qu'il ne connaissait pas l'existence des livres répréhensibles trouvés chez lui. Les juges du tribunal de guerre ne purent démontrer le contraire, ce qui ne les empêcha pas de le condamner sur la base de leur intime conviction. Les historiens ont d'ailleurs prouvé depuis que Palm avait menti sur ce point: il était d'autant mieux informé qu'il était lui-même l'éditeur de la brochure. Pourquoi avait-il pris ce risque?

Peut-être par conviction politique. Mais on ne sait rien de ses opinions, et le plus probable est qu'il ait agi par intérêt commercial. Au cours de ces années, on signale en effet une certaine crise de l'édition et de la librairie, une forte diminution du nombre des nouvelles publications et des ventes, qui conduit certains libraires, pour maintenir leur chiffre d'affaires, à délaisser en partie le secteur traditionnel des livres de prière ou des ouvrages didactiques dans le goût de l'*Aufklärung*, pour celui, plus lucratif, des ouvrages licencieux ou irrévérencieux. Palm avait déjà cédé à cette tentation dans le passé, ce qui lui avait valu quelques ennuis avec la censure d'ancien régime, tant à Salzbourg qu'à Munich, mais sans grandes conséquences. Peut-être en a-t-il tiré une trop grande confiance dans l'indulgence des autorités. Or, en 1805–1806, la crise écono-

20 Le duc d'Enghien avait été arrêté, pour partie, sur la base d'une erreur de nom dans un rapport de gendarmerie.

21 Voir la mise au point récente de Bernt TÜRE VON ZUR MÜHLEN, *Napoleons Justizmord am deutschen Buchhändler Johann Philipp Palm*, Francfort/M. 2003.

mique s'était aggravée du fait de la guerre, et Palm se trouvait incapable de faire face à certaines échéances. Il a pu espérer rétablir sa situation en vendant sous le manteau des ouvrages qui se payaient d'autant plus cher qu'ils étaient clandestins.

Autant qu'on puisse reconstituer les choses, Palm fait imprimer en mai 1806 le livre qui lui sera fatal, puis il commence à le diffuser vers la mi-juin, adressant des paquets d'une douzaine d'exemplaires chacun à un certain nombre de libraires qu'il connaît dans la région, et notamment sur le territoire du royaume de Bavière. Il semble que le livre s'écoule très bien, puisqu'il fait procéder fin juillet à un second tirage, dans une version un peu différente, encore plus polémique que la première.

C'est alors que survient un accident. La police bavaroise avait reçu l'ordre, depuis un certain temps, de surveiller les librairies, suite à des plaintes françaises concernant un autre ouvrage, injurieux pour Napoléon, édité par deux libraires autrichiens, Kupffer de Vienne et Eurich de Linz, et diffusés clandestinement en Bavière. C'est ainsi, en cherchant autre chose, qu'elle découvre presque par hasard, au début de juillet 1806, non seulement des exemplaires de l'ouvrage recherché, mais aussi plusieurs exemplaires du livre édité par Palm, »Deutschland in seiner tiefen Erniedrigung«, et cela dans différentes villes du royaume, à Amberg, Straubing, Ratisbonne, Friedberg, et finalement Augsburg, ancienne ville libre qui vient tout juste d'être médiatisée par le royaume de Bavière.

Les premières saisies n'eurent pas de conséquences, mais celle effectuée à Augsburg, le 16 juillet, chez Jenisch (librairie Stage) et Rieger, en a eut de très graves, du fait du zèle d'un jeune directeur de la police, Ferdinand von Andrian. Ce dernier interroge les deux libraires, qui lui déclarent avoir reçu chacun 12 exemplaires de la brochure viennoise, ainsi que douze du livre édité par la librairie Stein de Nuremberg. Les deux ouvrages se trouvent ainsi associés, au risque de provoquer la plus dangereuse des confusions. C'est précisément ce qui se produira lorsque le procès-verbal des interrogatoires, transmis au ministre Montgelas, à Munich, est placé sous les yeux de l'ambassadeur Otto. Il est probable que Montgelas souhaitait apaiser les craintes d'Otto, en lui démontrant que sa police agissait avec efficacité. Mais c'est l'inverse qui se produit: Otto y trouve au contraire la confirmation de l'existence d'un vaste complot, et il envoie aussitôt à Paris le rapport alarmiste cité plus haut.

Or, à ce moment, Palm se trouve précisément à Munich pour une foire. Il apprend d'une part les aveux des libraires d'Augsbourg, et d'autre part que sa maison de Nuremberg a été fouillée par la police locale, suite à une demande du général Frère, commandant les troupes françaises dans cette ville. Montgelas assure dans ses Mémoires qu'il aurait fait prévenir Palm de se montrer prudent²². Le fait est que le 5 août (le jour même où Napoléon fulmine la terrible lettre à Berthier), Palm écrit à son comptable d'interrompre tous les envois et de cacher les exemplaires en stock. Il prévient aussi du danger l'imprimeur du second tirage, qui se débarrasse précipitamment du lot tout entier en le jetant au fonds d'un puits: on l'y retrouvera en 1860, sous la forme d'une masse informe de papier pourri. Puis, croyant s'être mis ainsi à l'abri, Palm rentre chez lui le 9 août. Sur le conseil de quelques amis, il repart néanmoins pour Erlangen, ville voisine de Nuremberg, mais en territoire prussien, où un parent l'accueille. Mais il en revient dès le 12, sa femme lui ayant écrit qu'il n'avait rien à craindre. C'est donc chez lui, où il se cachait à peine, qu'il est arrêté le 14 par des gendarmes français.

Interrogé par le général Frère, il nie être l'éditeur, assure ne pas connaître l'auteur. Il est conduit ensuite à Ansbach auprès de Bernadotte, qui le fait transférer à Braunau, conformément aux ordres de Berthier. Dans le même temps, d'autres personnes, prévenues de complicité, étaient également arrêtées en divers lieux, et acheminées vers Braunau. Elles auront plus de chance que Palm: une seule fut jugée avec lui, les autres arriveront trop tard pour le procès, seront condamnées par contumace et finalement graciées.

22 MONTGELAS, *Denkwürdigkeiten* (voir note 10), p. 131.

Quant à Palm, il se trouve confronté le 24 et le 25 août, en même temps qu'un comparse nommé Schoderer, à un conseil de guerre, ou «commission militaire extraordinaire», réuni en application des règles fixées par le décret du 17 messidor an XII. Ce conseil, constitué conformément aux prescriptions de Berthier, était présidé par Latrille, colonel du 46^e régiment d'infanterie, et composé d'autre part des colonels Lemarois, Lajonquière, Autié, Chauvel, Nicolas et L'Huillier. L'adjudant-commandant Binot, adjoint de Saint-Hilaire, avait été désigné comme rapporteur. On avait autorisé Palm à se faire assister d'un avocat, mais son défenseur ne put arriver à temps, de sorte qu'il se défendit seul – et d'autant plus mal que ses juges ne parlaient que français, et que tout devait passer par un interprète.

L'acte d'accusation, énoncé en français, portait que Palm était poursuivi comme auteur, imprimeur et diffuseur d'un ouvrage visant à inciter les habitants de l'Allemagne du sud au meurtre et au soulèvement contre les troupes françaises. On ne fit aucune référence précise au texte de l'ouvrage, que personne n'avait lu. Palm persista dans son système de défense, assurant s'être borné à transmettre un paquet arrivé anonymement. Le tribunal finit par abandonner, faute de preuves, l'accusation d'avoir écrit et imprimé l'ouvrage – dont l'auteur n'a d'ailleurs jamais pu être identifié avec certitude²³. Mais Palm, Schoderer et trois complices absents furent jugés coupables d'avoir distribué des écrits injurieux pour l'empereur des Français et ses alliés. Cela suffisait pour justifier une condamnation capitale. Palm était, quant à lui, persuadé d'être acquitté, et lorsqu'on vint le chercher dans sa cellule le 26 août à 11 heures du matin, il s'attendait à être remis en liberté. Au lieu de quoi on lui annonça qu'il serait exécuté trois heures plus tard.

La dramatisation de ses derniers moments avait de quoi frapper les imaginations, et tous les témoignages attestent une vive émotion dans la petite ville de Braunau, notamment le récit du prêtre catholique qui, faute de ministre protestant, assista le condamné dans ses derniers moments. Palm resta très ferme, refusant jusqu'au bout de nommer l'auteur de la brochure – ce qui n'aurait sans doute rien changé d'ailleurs à son propre sort. Il fut conduit en charrette jusqu'au lieu de l'exécution, sur le bastion extérieur. Dans les rues, les femmes pleuraient et suppliaient. Les derniers moments furent particulièrement dramatiques, puisque le peloton d'exécution dut s'y reprendre à trois fois. Bref, il y avait là tous les ingrédients d'une complainte posthume. Et le fait est que la visite du petit musée municipal de Braunau est encore très émouvante, tout comme celle du musée de Schorndorf, qui conserve divers objets personnels, un mouchoir trempé de larmes, un gilet percé de balles.

Essayons néanmoins de faire abstraction de cette émotion bien légitime, pour tenter de répondre à nos deux questions initiales.

Un crime?

L'exécution de Palm doit-elle être qualifiée de crime? Cette question peut être posée de deux façons, du point de vue du fond et de la forme.

Quant au fond, la cause paraît entendue: faire exécuter quelqu'un pour ce qui s'apparente à un délit de presse nous semble aujourd'hui exorbitant et disproportionné. D'autant plus que la procédure a été expéditive. Et certains de rappeler aussitôt la haine de Napoléon pour les publicistes et les écrivains libres, d'invoquer Mme de Staël et Chateaubriand maltraités par lui. Du reste, l'idée est si bien ancrée aujourd'hui que l'on a fondé en Allemagne, voici quelques années, un prix Palm pour la liberté de la presse, décerné notamment à des Biélorusses et à des Iraniens. Le message est clair.

23 Selon l'hypothèse la plus vraisemblable, la brochure serait due à un ancien pasteur, Philipp Christian Gottlieb Yelin. Cf. Otto TSCHIRCH, *Die Flugschrift Deutschland in seiner tiefen Erniedrigung und ihr Verfasser*, dans: *Historische Zeitschrift* 165 (1942), p. 47–71.

Il convient cependant de faire observer que Napoléon ne s'est pas placé sur ce terrain. Il invoque non un abus de la liberté de la presse, mais le droit de la guerre et de l'occupation militaire, et considère qu'il est de son devoir d'assurer avant tout la sécurité de ses troupes. Il est vrai que la vie d'un homme ne pèse pas aussi lourd en temps de guerre, lorsque l'on sacrifie chaque jour des vies pour en préserver d'autres. Pourquoi épargner celle d'un Allemand tenu pour dangereux, tandis que l'on faisait fusiller des dizaines de soldats français coupables d'indiscipline? Quant à la rapidité de la procédure, elle s'expliquerait aussi par une nécessité de caractère militaire. Au final, s'il y a eu précipitation et injustice, cela relèverait de la »bavure« plutôt que du crime délibéré.

Plusieurs questions de droit ont été soulevées cependant par les historiens. Pour commencer, le droit de la guerre pouvait-il s'appliquer en temps de paix, et les militaires français avaient-ils en Allemagne du sud le statut d'occupants *stricto sensu*? Ils y étaient officiellement au titre d'alliés plutôt que d'occupants. Cette notion fut d'ailleurs tacitement admise du côté français, puisque l'on prit soin de faire transporter Palm à Braunau, seul territoire relevant encore explicitement du statut de l'occupation.

Seconde question: Palm pouvait-il être arrêté à Nuremberg, alors que cette ville était occupée au mépris du droit par les Français, n'ayant jamais été en guerre avec eux? Son arrestation s'apparenterait donc à un enlèvement, et l'on ne manque pas de faire un parallèle avec le duc d'Enghien, enlevé lui aussi en territoire allemand deux ans plus tôt²⁴. A cet égard, Palm n'a pas eu de chance, car la ville se trouvait alors dans une sorte de vide juridique. Le traité du 12 juillet, instituant la confédération du Rhin, avait stipulé la médiatisation de Nuremberg par la Bavière, mais cela ne devint effectif que le 8 septembre. Dans l'intervalle, Napoléon considère qu'il est le dépositaire légitime de l'autorité à Nuremberg. En tout cas, il n'y avait aucune autorité allemande susceptible d'intercéder pour Palm, alors que les quatre autres condamnés allaient être graciés à la demande des souverains dont ils relevaient, Napoléon reconnaissant ainsi implicitement que ses troupes ne jouissaient plus chez ses alliés du statut d'occupants.

Mais il est probable que, dans l'instant, on n'ait guère pesé toutes ces considérations formelles. Et le mot de la fin revient peut-être à cet égard à Goethe: parlant de Palm à l'un de ses amis, deux ans plus tard, il observa qu'on ne devait pas s'arrêter à ces détails minuscules au regard de l'histoire.

»Goethe laissa entendre, selon Falk, que Napoléon dirigeait le monde à peu près selon les mêmes principes que lui dirigeait un théâtre. Et il trouvait tout à fait légitime qu'il ait fait mettre une balle dans la tête à un criailleur comme Palm ou à un prétendant comme Enghien, afin d'effrayer une bonne fois le public trop impatient, qui ne cesse de vouloir interférer avec les créations du génie²⁵.«

On peut cependant se demander si, même de ce point de vue quasiment nietzschéen, où l'on jugerait non pas selon la morale mais selon l'efficacité politique, l'exécution de Palm n'a pas été une erreur, voire une faute.

24 Idée largement reprise par l'historiographie hostile à Napoléon. Cf. David CHANDLER, *The campaigns of Napoleon*, New York 1966, p. 452.

25 *Goethe gab zu verstehen, so Falk, dass Napoleon ungefähr die Welt nach den nämlichen Grundsätzen, wie er das Theater dirigiere. Er fand es ganz in der Regel, dass er einen Schreyer wie Palm, einen Prätendenten wie d'Enghien eine Kugel vor den Kopf schießen lässt um das Publikum, das die Zeit nicht abwarten kann, sondern überall störend in die Schöpfung des Genies eingreift, ein für alle Mal, durch ein eklatantes Beispiel abzuschrecken.* Conversation du 15 octobre 1808, citée par Renate GRUMBACH (Hg.), *Goethe, Begegnungen und Gespräche*, tome 6, Berlin 1999, p. 566. Cf. Werner HEGEMANN, *Napoleon oder Kniefall vor dem Heros*, Hellaerau 1927, p. 311.

Une faute politique?

Si faute morale il y a, Napoléon ne cherche pas en tout cas à la celer ni à s'en justifier. Loin d'être un «meurtrier» honteux, de faire disparaître Palm dans le secret d'une prison ou au moyen d'un «assassinat ciblé» comme d'autres l'ont fait depuis, il donne la plus large publicité à son «forfait», puisque 6 000 exemplaires du jugement sont imprimés et affichés dans toute l'Allemagne. Il s'agit en vérité pour lui de faire un exemple, et par la punition d'un seul, de dissuader d'autres criminels potentiels – de la même manière que l'on fusille un soldat pillard sur le front des troupes pour prévenir de plus grands maux. Plus on frappera l'imagination, moins il sera nécessaire de multiplier les mesures de répression. Et au bout du compte, moins il y aura de victimes.

Cette logique de l'exemple, Napoléon y croyait fermement. Il l'a souvent mise en œuvre au cours de sa carrière, ordonnant même délibérément, dès sa première campagne d'Italie, en 1796, ce que l'on qualifierait aujourd'hui de crime de guerre: fusiller quelques otages, ou brûler le village de Binasco où l'on avait assassiné des soldats français. Cet exemple ayant prévenu d'autres incidents, il en fit par la suite une véritable théorie, se référant sans cesse à ce souvenir. En janvier 1806, il écrivait ainsi au général Junot, suite à une révolte en Italie centrale: *Ce n'est pas avec des phrases qu'on maintient la tranquillité dans l'Italie. Faites comme j'ai fait à Binasco: qu'un gros village soit brûlé; faites fusiller une douzaine d'insurgés, et formez des colonnes mobiles afin de saisir partout les brigands et de donner un exemple au peuple de ces pays*²⁶. Un peu plus tard, il donne des conseils analogues à son frère Joseph, devenu roi de Naples, pour venir à bout des «brigands» de Calabre: *Vous confondez trop la bonté du roi avec la bonté du particulier. Faites fusiller trois personnes par village des chefs de la révolte*²⁷. Par une coïncidence remarquable, cette lettre à Joseph date du 5 août 1806, c'est-à-dire du même jour que la lettre à Berthier qui scellera le destin de Palm.

Ne pas confondre la bonté du souverain avec celle du particulier. Telle est bien la règle que s'impose Napoléon, en tout cas dans l'abstrait. Il ne s'y tint pas toujours, étant même plutôt indulgent dans les situations concrètes – et il est vraisemblable qu'il eût gracié Palm si ce dernier avait cessé d'être un conspirateur anonyme pour prendre figure humaine et concrète à ses yeux. Mais l'empereur, chef de gouvernement et chef de guerre, s'efforce de suivre les principes de la raison politique qui lui disent que la vie d'un individu est subordonnée à l'intérêt collectif. Endurci par l'expérience de la guerre, il sait qu'on ne gagne pas de batailles sans sacrifier des vies humaines. Telle est la logique qui sous-tend l'ordre du 5 août. Elle a sa cohérence, et même si le «particulier», en chacun d'entre nous, peut la trouver cruelle, Napoléon, quant à lui, l'assume pleinement.

Pour apprécier s'il y eut faute, c'est donc dans cette logique qu'il convient de se placer. L'exécution de Palm a-t-elle été dissuasive, a-t-elle protégé l'armée française? Ou bien, par sa brutalité, sa charge émotionnelle, a-t-elle été contre-productive en suscitant de nouvelles haines contre Napoléon et la France? C'est en général cette seconde hypothèse qui est avancée. Le sacrifice de Palm aurait, dit-on, révolté les consciences allemandes et aliéné à Napoléon «la classe cultivée», frayant ainsi la voie à la guerre de libération de 1813, de même que l'exécution de Louis XVI avait dégrisé les admirateurs allemands de la Révolution française.

Cela est peut-être vrai, mais ceux qui l'affirment n'en donnent guère de preuves. On peut invoquer le témoignage du ministre bavarois Montgelas, selon lequel, «à la nouvelle de cette exécution, un cri d'indignation et de dégoût retentit dans toute l'Allemagne. Des souscriptions

26 Lettre à Junot du 19 janvier, dans: Correspondance de l'empereur Napoléon 1^{er} (voir note 9), tome 11, n° 9678.

27 Lettre à Joseph du 5 août 1806, *ibid.*, tome 13, n° 10 600.

furent aussitôt ouvertes en faveur de la veuve et des enfants du martyr de la liberté allemande. Ces sentiments étaient surtout répandus dans la classe cultivée²⁸. Sans mettre en doute cette assertion, il faut néanmoins observer qu'elle est formulée plusieurs années après les faits, et qu'entre temps il y avait eu les guerres de libération et la publication, en 1814, d'un livre hagiographique sur Palm²⁹.

Un autre témoignage, celui de Gentz, est certes contemporain des événements, mais inspiré manifestement par le parti pris. «Le changement qui s'est produit dans l'opinion publique en Allemagne est prodigieux», écrit-il à Metternich. «Le forfait exécrable de Bonaparte a électrisé toutes les âmes. La Prusse aura autant d'alliés qu'il y a d'individus en Allemagne»³⁰. On est alors à la veille de l'entrée en guerre de la Prusse contre la France: or, la suite des événements allait montrer les limites du pronostic de Gentz.

On ne s'étonnera pas non plus de voir les ennemis de Napoléon se déchaîner. À Berlin et à Hambourg, à Saint-Petersbourg et à Londres, des souscriptions sont ouvertes en faveur de la veuve de Palm, l'empereur de Russie donnant l'exemple. Mais c'est en Angleterre que l'on relève les déclarations les plus indignées, chez des folliculaires stipendiés comme Goldsmith, mais aussi chez un publiciste sincère comme Coleridge – qui déteste Bonaparte depuis longtemps, il est vrai. Il ajoute désormais Palm à la litanie des victimes de Napoléon qu'il ne cesse de psalmodier d'un article à l'autre, dans «The Courier» notamment: Wright, Pichegru, Toussaint-Louverture, Enghien, et maintenant Palm. À vrai dire, il sait si peu de chose de lui qu'il le croit exécuté pour avoir publié «Geist der Zeit» de Arndt³¹. Mais qu'importe puisque Palm n'est qu'un symbole utile pour la guerre de communication.

À l'inverse, Hegel ne semble pas en vouloir à Napoléon, lorsque l'apercevant à Iéna, le 13 octobre 1806, un mois et demi après l'exécution de Palm, il salue, dans une formule célèbre, «l'âme du monde à cheval». Et l'on a vu ce que Goethe en disait.

Quoi qu'il en soit, et même si, comme il est probable, certains se sont indignés, il convient de considérer aussi l'autre plateau de la balance. Or, certains témoignages montrent que la dissuasion par la peur fonctionna aussi. Moins de deux mois après l'exécution de Palm, la guerre avec la Prusse conduisait les Français à Weimar, et Goethe raconte qu'un imprimeur vint le supplier d'empêcher la publication d'un pamphlet de Massenbach contre Napoléon, de crainte de provoquer la fureur sanguinaire de ce dernier contre les habitants d'Iéna³².

Autre exemple: un an plus tard, à Berlin, Fichte commença la série de ses fameuses «Reden an die deutsche Nation». Il se montrait parfois très vif en paroles, ce qui ne prêtait guère à conséquence, mais pouvait être plus dangereux, une fois son texte imprimé. Varnhagen von Ense raconte dans ses souvenirs que ses amis encouragèrent vivement le philosophe à atténuer la forme de son propos avant la publication: *Der Gedanke an das Schicksal des Buchhändlers*

28 *Bei der Nachricht von dieser Hinrichtung ein Schrei der Entrüstung und des Abscheues durch das gesamte Deutschland ertönte. Sofort wurden auch Subskriptionen zu Gunsten der Witwe und des Kindes dieses Märtyrers der deutschen Freiheit eröffnet. Solche Gefühle wurden hauptsächlich durch den Stand der Gelehrten erweckt und unterhalten.* MONTGELAS, *Denkwürdigkeiten* (voir note 10), p. 131–133. Cf. August FOURNIER, *Napoleon I.*, 3 volumes, Vienne 21913 (ici, tome 2, p. 147).

29 Julius G. SODEN, Johann Philipp Palm, Buchhändler zu Nürnberg, Nuremberg 1814.

30 Lettre de Gentz à Metternich du 23 septembre 1806, dans: Maurice-Henri WEIL (éd.), *D'Ulm à Iéna. Correspondance inédite du chevalier de Gentz avec Francis James Jackson*, Paris 1921, p. 217.

31 Samuel Taylor COLERIDGE, *The Friend*, tome 1, ed. by Barbara E. ROOKE, Londres 1969, p. 294; *Id.*, *Essays on his times in the Morning Post and the Courier*, tome 2, Princeton 1978, p. 76, p. 95, p. 195.

32 J. W. VON GOETHE, *Écrits autobiographiques 1789–1815*, édités par Jacques LE RIDER, Paris 2000, p. 200–201.

*Palm war noch ganz lebendig und machte manches Herz für den unerschrockenen Mann zittern*³³.

Il semble donc assez probable que l'exemple de Palm ait provoqué une sorte d'autocensure, sinon chez les auteurs eux-mêmes, du moins chez les éditeurs. Peut-on aller plus loin, et affirmer que l'on évita ainsi des troubles graves sur les arrières de l'armée française, notamment lorsqu'elle se trouva en difficulté en Pologne au cours de l'hiver 1807? Cela paraît évidemment indémontrable, mais l'hypothèse est tenue pour plausible tant par l'historien français Edouard Bignon que par l'historien allemand Theodor Bitterauf³⁴.

Il se peut aussi que le contraste entre l'image terrible que Napoléon donna dans cette circonstance, et d'autres manifestations beaucoup plus amènes de sa personnalité, aient joué ensuite en sa faveur. On était d'autant plus porté à se laisser séduire que l'on avait conçu une idée plus négative auparavant. Le cas le plus remarquable est celui de l'historien Johannes von Müller, tel que l'évoque encore Varnhagen von Ense. Se trouvant à Berlin à l'arrivée de Napoléon, à la fin d'octobre 1806, il pensait au »malheureux Palm« et se montrait fort effrayé, car il avait publié quelques écrits désobligeants pour l'empereur. Or, non seulement il n'eut rien à redouter, mais fut si bien accueilli par Napoléon qu'il devint ensuite l'un de ses partisans les plus enthousiastes³⁵. Il est d'ailleurs permis de penser que Napoléon joua délibérément de cet effet de contraste, et qu'en graciaint de façon théâtrale, à la même époque, le prince de Hatzfeld sur les instances de son épouse, et en assurant une large publicité à ce geste, il ait voulu faire un exemple d'un autre genre. La clémence aussi pouvait prendre un sens politique³⁶.

Épilogue

Sur un sujet aussi délicat, il serait imprudent de conclure, et chacun doit se prononcer en conscience. A défaut de juger, on laissera pour finir la parole au principal intéressé, Napoléon lui-même. Il semble qu'il ne se soit exprimé qu'une seule fois sur l'affaire Palm, dans une conversation avec le médecin O'Meara, tenue à Sainte-Hélène en mars 1817. Il rapporte ceci:

J'ai parlé à Napoléon de l'affaire de Palm et j'ai dit avoir appris qu'il avait donné une explication satisfaisante de tous les actes sanguinaires dont on l'accusait, excepté celui-là. Il m'a répondu: On ne m'en a jamais demandé l'explication. Tout ce dont je puis me souvenir, c'est que Palm fut arrêté, je crois, par ordre de Davout, jugé, condamné et fusillé pour avoir, quand le pays était sous l'occupation française, et gouverné militairement, non seulement excité les habitants à la rébellion et les avoir engagés à se soulever et à massacrer les soldats, mais encore essayé d'amener ces derniers à refuser d'obéir aux ordres

33 Karl VARNHAGEN VON ENSE, *Denkwürdigkeiten des eigenen Lebens*, tome 1, Francfort/M. 1987, p. 496. Selon son biographe, le baron de Stein aurait donné le même conseil à Fichte, da »er wusste, wie empfindlich Napoleon im Punkte der literarischen Kritik war und wie er die Kundgebungen der Ideologen mit einem aus Hass und Verachtung gemischten Gefühl begleitete; ihm wird in diesem Moment das Schicksal von Palm vorgeschwebt haben«. Max LEHMANN, *Freiherr vom Stein*, Göttingen 1928, p. 200.

34 Edouard BIGNON, *Histoire de France depuis le 18 brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt*, 6 volumes, Paris 1829–1830, ici: tome 5, p. 339; Theodor BITTERAUF, *Der Prozess gegen Johann Philipp Palm und Konsorten 1806*, dans: *Historische Vierteljahrschrift* 12 (1909), p. 366–394, ici: p. 390.

35 VARNHAGEN, *Denkwürdigkeiten* (voir note 33), p. 405. Cf. Alain RUIZ, *Napoléon et les Berliinois*, dans: *Revue Napoléon* 28 (2006), p. 36–43.

36 Cf. *Les clémences de Napoléon, l'image au service du mythe*, Paris 2004 [catalogue de l'exposition organisée par la Bibliothèque Marmottan]. Sur la grâce accordée à Mme de Hatzfeld, p. 40–69.

*qu'on leur donnait et à se mutiner contre leurs généraux. Je crois qu'il fut jugé selon le règlement*³⁷.

Réponse prudente, un peu hautaine, mais inexacte, puisque Davout est mis en cause à tort. On y retrouve la justification de caractère juridique, fondée sur la notion d'occupation et de gouvernement militaire. L'empereur avait-il vraiment oublié les détails de cette affaire, ou l'affectait-il seulement? Il est difficile de trancher.

Quant à la postérité, ses jugements ne manquèrent pas de fluctuer au gré de la sympathie ou de l'antipathie que l'on éprouvait pour l'empereur. Pendant longtemps, en tout cas, le souvenir de Palm demeura présent. Au temps de la Restauration, l'accusation se montre sévère, se fondant sur un ouvrage allemand publié en 1814 par Julius Soden, »Jean Philippe Palm, libraire à Nuremberg, exécuté à Braunau sur l'ordre de Napoléon«³⁸. Le propos s'en retrouve notamment dans la Biographie universelle de Michaud, en 1822³⁹, ainsi que dans les Mémoires d'outre-tombe de Chateaubriand⁴⁰.

La génération suivante est plus indulgente, tandis que triomphe la légende napoléonienne. En dépit d'une certaine gêne, Bignon et Thiers admettent que la mesure prise contre Palm ait pu être nécessaire⁴¹.

L'accusation redouble en revanche de vigueur sous le Second Empire, les historiens républicains, de Lanfrey à Barni, en attendant Larousse et Lavisce, se fournissant volontiers en arguments chez les royalistes de la Restauration⁴². Leur sévérité se nuance néanmoins après 1870, l'expérience de l'invasion prussienne et des sévices qui l'accompagnent faisant paraître Napoléon, par comparaison, beaucoup plus humain. »La mort d'un innocent«, écrit Alfred Rambaud à propos de Palm en 1874, »ou si l'on veut un châtement si disproportionné, est bien fait pour révolter l'humanité. Mais nous devons être bronzés sur ces choses, nous qui avons vu depuis des généraux allemands menacer les villes françaises de pillage et de bombardement pour des articles de journaux«⁴³.

Ce point de vue nuancé paraît l'emporter aussi chez plusieurs historiens allemands, une fois passé le plus fort de la vague nationaliste. On trouve en tout cas une certaine compréhension chez des francophiles comme Kircheisen et Bitterauf⁴⁴. Mais dans le grand public, le souvenir de Palm nourrit pendant longtemps le ressentiment anti-français. Quant à la charge émotionnelle de l'événement, elle suscite toute une littérature, romans, pièces de théâtre, opéras, notamment

37 Conversation du 14 mars 1817. Barry E. O'MEARA, Napoléon dans l'exil, présentation, notes et introduction par Paul GANIÈRE, tome 1, Paris 1993, p. 343.

38 SODEN, Johann Philipp Palm (voir note 29).

39 Joseph F. MICHAUD, Article »Palm«, dans: Biographie universelle ancienne et moderne, tome 32, Paris 1822.

40 François René de CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, tome 1, Paris 1983 (Editions de la Pléiade), p. 884.

41 BIGNON, Histoire, (voir note 34), tome 5, p. 336–339; Adolphe THIERS, Histoire du Consulat et de l'Empire, tome 6, Paris 1847, p. 522.

42 Jules BARNI, Napoléon 1^{er} et son historien M. Thiers, Paris 1869, p. 188–198; Pierre LANFREY, Histoire de Napoléon 1^{er}, tome 3, rééd, Paris 1880, p. 463; Pierre LAROUSSE, article »Palm«, dans: Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle, tome 12, Paris 1874; Ernest LAVISSE, Histoire générale, tome 9, Paris 1912, p. 520.

43 Alfred RAMBAUD, L'Allemagne sous Napoléon 1^{er}, Paris 1874, p. 32–33. Un tel jugement vaut *a fortiori* après la Seconde guerre mondiale: cf. Peter GEYL, Napoleon, For and against, Utrecht 1963, p. 9.

44 »En agissant ainsi, il usait du droit de la guerre, encore admis aujourd'hui, d'après lequel les auteurs, éditeurs et propagateurs d'écrits révolutionnaires sont inculpés de haute trahison«, écrit Friedrich KIRCHEISEN, Napoléon, tome 2, Paris 1934, p. 14. Cf. BITTERAUF, Prozess (voir note 32), p. 388.

lors du centenaire de 1906 et même encore lors du cent-cinquantième anniversaire en 1956. En revanche, le bicentenaire de 2006 est resté relativement discret.

Au milieu de toutes ces opinions discordantes, faut-il solliciter enfin le jugement de Dieu? Après tout, Braunau est tout proche de Marktl, le village natal du pape Benoît XVI. Eh bien, si l'on s'enquiert du sort réservé par le destin aux juges de Palm, les huit colonels ayant participé au conseil de guerre, on voit que trois d'entre eux furent tués dans l'année qui suivit (Binot, Lemarois et Faure-Lajonquière), et un autre trois ans plus tard en Espagne (Autié). Mais les quatre derniers sont devenus généraux et ont survécu aux guerres napoléoniennes. Aucune vérité certaine n'apparaît donc de ce côté-là non plus!

Au bout du compte, il reste l'image émouvante d'une victime, une parmi beaucoup d'autres sans doute, sauf que celle-là n'est pas anonyme. Napoléon a fait accéder Palm, «héros involontaire», à l'immortalité historique, comme tout ce qu'il a touché des rayons de sa gloire, pour le meilleur ou pour le pire. En retour, Palm lui a infligé, quant à lui, un stigmate qui jette une ombre sur sa mémoire. Et le fait que le souvenir de Palm ait pu être construit et instrumentalisé pour de mauvaises causes, ne change rien à cela. Comme l'écrivait en 1830 l'historien bonapartiste Bignon, partagé entre ses sentiments pour Napoléon et ses sympathies envers l'Allemagne, où il avait servi plusieurs années comme diplomate, à Berlin, à Kassel et à Karlsruhe, «ce trait de rigueur est de ceux qu'on est affligé de rencontrer dans l'histoire»⁴⁵.

45 BIGNON, Histoire (voir note 34), tome 5, p. 338.